

Communiqué de presse du 11 février 2020
#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Gestion

La CAPEB et BNP Paribas Factor signent un partenariat pour accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans leur gestion financière

Paris, le 11 février 2020 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**), via sa filiale Béranger Développement, et **BNP Paribas Factor**, société d'affacturage qui accompagne les entrepreneurs grâce à des solutions de factoring, s'associent pour promouvoir des offres et services d'affacturage spécialement adaptés aux entreprises artisanales du bâtiment. Cette technique permet aux entreprises d'obtenir un financement anticipé de leurs factures, de sécuriser leur chiffre d'affaires et de sous-traiter la gestion du poste clients, libérant ainsi du temps aux chefs d'entreprise.



© CAPEB

Un partenariat pour promouvoir les services et les produits d'affacturage de BNP Paribas Factor auprès des artisans du bâtiment

Informar les entreprises artisanales du bâtiment adhérentes de la CAPEB sur les offres et les services d'affacturage de BNP Paribas Factor, spécialement conçus pour les entreprises artisanales : tel est l'objectif de ce partenariat signé par Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, et Eric Turbot, Directeur Général Délégué de BNP Paribas Factor.

BNP Paribas Factor s'engage, en partenariat avec la CAPEB, à proposer des réunions d'animation commerciale au sein des CAPEB départementales pour présenter les produits, services et conseils d'affacturage auprès des entreprises artisanales du bâtiment. La société d'affacturage pourra répondre à la demande d'une CAPEB départementale, si elle souhaite, de bénéficier d'un interlocuteur dédié pour ses adhérents intéressés par ces solutions. Enfin, les adhérents de la CAPEB ayant souscrit à un contrat d'affacturage avec BNP Paribas Factor bénéficieront d'une tarification privilégiée.

De son côté, la CAPEB informera ses adhérents des offres et services d'affacturage et pourra communiquer, le cas échéant, les coordonnées des adhérents intéressés par ces produits à **BNP Paribas Factor**. La CAPEB s'engage également à favoriser l'organisation de réunions entre les CAPEB départementales et les représentants de **BNP Paribas Factor**.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « *Nous avons à cœur de soutenir nos artisans dans la gestion de leur entreprise et souhaitons faire en sorte que les questions administratives ne pèsent pas sur leur activité. Grâce à ce partenariat avec BNP Paribas Factor, nous contribuons à atteindre cet objectif en faisant la promotion de produits et de solutions efficaces pour permettre aux entreprises de consacrer du temps à leur cœur de métier : la réalisation de travaux de qualité !* »

Eric Turbot, Directeur Général Délégué de BNP Paribas Factor, ajoute : « *Depuis plus de 20 ans, BNP Paribas Factor accompagne les entrepreneurs grâce à ses solutions de factoring. Nous nous réjouissons de pouvoir renforcer nos liens avec le secteur du bâtiment pour lequel nous avons construit une expertise reconnue.* »

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 555 261 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 640 621 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 55.300 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Et lesquels réalisent

- 84,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (555 261) comprend les 138 639 auto-entrepreneurs inscrits au SSI (ex-RSI),

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2019 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

A propos de BNP Paribas Factor

En moins de 8 heures, BNP Paribas Factor finance les factures des entreprises de toutes tailles et secteurs d'activité ... parce que le monde va trop vite pour s'occuper de ses factures.

Filiale du groupe BNP Paribas, avec 53,4 Mds€ de chiffre d'affaires acheté en 2019, BNP Paribas Factor propose à ses clients une expérience unique grâce à une gamme complète de services en France et à l'International. Paribas Factor a été très honoré d'être élu le « Meilleur Factor import-export » (Grand Prix FCI) sur les 5 dernières années.

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - aaugeraud@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 77 81 - 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour BNP PARIBAS FACTOR

Léa Sauvage-Yenes : Tel : 01.46.96.94.98 - 06.38.68.38.19 - lsauvageyenes@bnpparibasfactor.fr
